

1 - Rapport d'activité 2025

FO souligne positivement la progression et la très bonne consommation des fonds sur l'agrément plan avec 1 112 000 Départs. C'est à mettre au crédit des établissements et des agents qui continuent à investir avec force dans l'outil formation.

Pour FO, la formation et l'ANFH restent plus que jamais des leviers importants de la qualité des établissements publics et de la compétence des professionnels qui s'engagent chaque jour pour le service public hospitalier.

Cependant, pour FO, le taux d'accès à la formation des agents de catégorie C doit faire l'objet d'une attention particulière au sein de nos établissements dans le cadre de l'élaboration des plans de formation, mais également au sein de l'offre de formation des délégations territoriales de l'ANFH.

FO dénonce le contraste entre l'intense dynamique de l'ANFH et l'intense passivité du Ministère qui est plus que jamais aux abonnés absents :

- Il n'est pas acceptable de nous contraindre à gérer la pénurie de l'offre de soins générée par des politiques publiques d'austérité.
- Il n'est pas acceptable de glisser vers la smicardisation des agents de la FPH.
- Il n'est pas acceptable d'être sous considérés par le Ministère de la Santé et Bercy.

FO fait le constat de la diminution pour la deuxième année consécutive du nombre de dossiers d'Etudes Promo-

tionnelles (EP) sous tendu par la diminution, pour la première fois depuis 2022, du taux d'EP financées par les plans de formation.

Pour FO, même si ce niveau reste nettement supérieur à celui observé avant la crise sanitaire, il s'agit de continuer le haut niveau d'investissement de nos établissements dans le financement des Etudes Promotionnelles qui permettent de répondre aux légitimes aspirations des agents d'évoluer professionnellement et socialement.

FO dénonce la baisse du nombre de dossiers financés dans le cadre du Congé de Formation Professionnel (CFP) qui est en lien direct avec la perte de salaire très conséquente.

Pour FO il est urgent que l'Etat agisse pour lever les freins financiers d'accès à la formation par le CFP avec la prise en charge du CTI et de l'indemnité Vie Chère.

2 - Rapport 2025 du Directeur Général

Ce rapport expose l'ensemble des actions portées par l'ANFH au sein du siège et des délégations régionales et territoriales.

- FO intervient concernant l'offre d'accompagnement autour de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) qui ne doit pas servir d'alibi car le socle de la QVCT doit être la mise en place d'effectifs à la hauteur de l'activité, l'augmentation du point d'indice et la revalorisation des grilles indiciaires.

DES ACQUIS POUR LA PROMOTION PROFESSIONNELLE !

- FO indique également que l'intégration massive du numérique, de la dématérialisation et des formations liées à l'Intelligence Artificielle doit rester au service du soin et de l'humain et ne doit pas être un facteur d'exclusion pour les agents les moins connectés, ni un facteur de réduction des coûts au détriment de l'emploi dans la Fonction Publique Hospitalière.

3 - Rapport financier 2025

- Pour FO, si le taux de progression de la collecte de 1,5 % est dynamisé par un GVT amélioré par l'accord du Ségur de la Santé signé par FO, il matérialise le gel des mesures salariales que nous dénonçons.

- FO dénonce l'excédent de 22 Millions d'euros sur l'agrément CFP alors que les agents ne bénéficient pas de la compensation de la perte du CTI et de l'Indemnité Vie Chère. L'inaction du ministère sur ce dossier confine au mépris et nous l'interpellons pour qu'il agisse enfin. Nous revendiquons également que les excédents budgétaires soient fléchés pour le financement

d'Etudes Promotionnelles.

- FO dénonce la baisse des subventions de 4 Millions d'Euros consécutive au retrait de l'Etat sur l'apprentissage et aux restrictions budgétaires des ARS.

- FO souligne positivement les 592 Millions d'Euros consacrés au financement des EP qui représentent 55 % des charges totales.

FO s'engage pour maintenir un niveau élevé de la prise en charge des EP avec la volonté de poursuivre la dynamique engagée.

4 - Décisions Modificatives N°1 du Budget 2026

FO a voté les mesures que nous revendiquons et qui sont proposées pour soutenir l'accès à la qualification :

- Porter l'enveloppe complémentaire à 9 Millions d'Euros sur le FMEP au lieu de 2 M€ sur le budget initial.

- Porter l'enveloppe complémentaire à 13 Millions d'Euros sur le FQ&CPF au lieu de 6 M€ sur le budget initial.

